

## Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Alice Ingold

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19230>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 235-237

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Alice Ingold, « Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19230>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Alice Ingold

---

Alice Ingold, *maître de conférences*

## Institutions de la nature : une nouvelle modernité des communs ?

- 1 EXAMINER le gouvernement des eaux a fait émerger au plan historiographique la question du collectif, suivant des modalités contrastées selon les lieux et les temps. La nécessité de joindre volontés et moyens pour réguler les « eaux nuisibles » ou faire fructifier les « eaux utiles » a favorisé des études sur une grande diversité de dispositifs sociaux. Le modèle d'institutions anciennes qui agrègent et métabolisent des savoirs et des règles permet d'interroger le pouvoir collectif d'une société sur elle-même et sur ses membres. En ouvrant une nouvelle série de séminaires sur les « Institutions de la nature », on propose d'observer comment les sociétés ont identifié et décrit *les institutions politiques et juridiques* et les *dispositifs de savoirs* qui participent conjointement au gouvernement des sociétés et de leur environnement. Cette première année a été consacrée à l'étude des communs, au travers de la littérature de sciences sociales et au travers de cas d'étude sur les systèmes irrigués.
- 2 Les territoires de longue tradition hydraulique, comme ceux de l'Italie septentrionale ou de l'Espagne du sud, occupent une place privilégiée dans la littérature de sciences sociales, pris en exemple de réussite durable de gestion d'un territoire et d'une ressource par des communautés locales ou régionales. Cette réussite est mesurée à l'aune du développement d'une activité économique originale et intensive, permettant le développement constant d'une population, et se fondant sur une gestion économiquement et socialement efficiente de l'eau. Depuis les années 1980, les systèmes irrigués ont été pris comme l'expression d'alternatives empiriques à la « Tragédie des communs ». Celle-ci, qui annonçait le pillage inéluctable des ressources

lorsqu'elles ne sont pas protégées par des droits de propriété exclusifs ou par des formes de gouvernance contraignantes, se trouverait démentie par des études empiriques sur des communs sans tragédie, reposant sur des formes de coopération et d'auto-organisation des sociétés.

- 3 Une première partie de l'année a été consacrée à une relecture de la thèse de la « Tragédie des communs » et des effets de sa réception, afin de comprendre comment une thèse néomalthusienne s'est transformée en un libelle médiatique et controversé des études environnementales, ou, pour le dire autrement, comment Garrett Hardin est devenu écologiste. La postérité de ce texte a reposé sur la rencontre d'une thèse abstraite avec des questionnaires qui travaillaient alors les sciences sociales : depuis les années 1970, l'économie, l'anthropologie, le droit, les sciences politiques, la géographie et l'histoire ont reconsidéré, selon des modalités et des chronologies différentes, l'objet environnement, ou plutôt elles l'ont reconfiguré selon de nouvelles frontières. On a montré comment la thèse de la « Tragédie des communs » participe à la constitution de la question environnementale en un nouvel avatar, une reconfiguration contemporaine, du débat ressources/population, dont l'économie politique avait formulé une première version sous la forme de la pression exercée par la population sur les « moyens de subsistance ». On propose ainsi de reconsidérer l'historicité des notions dessinées comme des polarités dont il faudrait régler les équilibres : subsistances, ressources ou environnement d'un côté, population de l'autre. La notion de population a fait l'objet d'un important retour critique, à la suite notamment des travaux de Michel Foucault. Plus récemment, c'est la notion d'environnement, comme notion située, qui fait l'objet d'un examen critique.
- 4 On a montré comment la formidable vitalité des critiques formulées contre la « Tragédie des communs », dans des domaines disciplinaires très variés, traduit un certain nombre de déplacements dans les modes d'enquête et les questionnaires en sciences sociales. À partir de la lecture de quelques auteurs, notamment Elinor Ostrom et Jean-Laurent Rosenthal, on a observé la reformulation de la question de la propriété, au-delà des oppositions privé/commun/public, pour souligner son fonctionnement comme *institution sociale et politique*. Des réflexions sur les modalités de l'action collective se font jour, qui tendent à proposer des approches en termes d'*agency*, alternatives à l'opposition privé/public ou individuel/collectif.
- 5 Dans une seconde partie de l'année, on a proposé d'apporter un éclairage historien à ces débats contemporains sur les communs : la découverte au XX<sup>e</sup> siècle de la portée économique, sociale, politique et écologique des systèmes irrigués n'est en effet pas *inédite*. Ainsi, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les systèmes d'agriculture irriguée ont été promus comme modèles de réussite d'articulation des actions individuelles et du bien commun. Comment, au XIX<sup>e</sup> siècle, la question du gouvernement de l'eau a-t-elle été posée ? Sur le versant national, comment les États tentent-ils alors de concilier les nouvelles formes de la propriété, absolue et subjective, qu'ils ont imposées dans le cadre des codes civils, et de nécessaires règles collectives dans la gestion des eaux ? Sur le versant local, comment entendre différentes voix qui valorisent, de façon concomitante en plusieurs lieux d'Europe, les sociétés d'irrigants, décrites comme issues d'un ordre juridique et politique immémorial et qui ne devraient rien aux États, au moment justement où ces derniers redéfinissent les échelles et les modalités de l'exercice politique sur leur territoire et ses ressources ? On a mené une lecture des écrits de François-Jacques Jaubert de Passa (1785-1856), qui décrit le système irrigué du

Roussillon (*Mémoire sur les cours d'eau et les canaux d'arrosage des Pyrénées Orientales*, 1821), dont il trouve les origines en Espagne (*Voyage en Espagne dans les années 1816, 1817, 1818, 1819* ou *Recherches sur les arrosages, sur les lois et coutumes qui les régissent, sur les lois domaniales et municipales, considérées comme un puissant moyen de perfectionner l'agriculture française*, 1823) puis, au travers d'une vaste histoire universelle de l'irrigation (*Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens*, 1846), en Orient. On a vu comment le dossier des eaux témoigne particulièrement de ce moment historique, où se sont affrontés des dispositifs de savoirs, mais aussi des règles et des formes politiques contrastées, s'appuyant sur des conceptions de la nature diverses.

## Publications

- « Les sociétés d'irrigation : bien commun et action collective », *Entreprises et Histoire*, n° 50, 2008, p. 19-35.
- « L'eau entre savoirs locaux et savoirs d'experts », dans *Grands barrages et habitants*, sous la dir. de N. Blanc et S. Bonnin, Paris, Éditions de la MSH et Quae, 2008, p. 157-168.
- « Enquête, réforme, gestion. Les institutions de gouvernement des eaux à Milan à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Lo spazio politico locale in età medievale, moderna e contemporanea*, sous la dir. de R. Bordone, P. Guglielmotti, S. Lombardini, A. Torre, Alexandrie, Edizioni dell'Orso, 2007, p. 225-250.
- « Municipalisation et modernisation d'un réseau traditionnel, résistances des propriétaires et des usagers (Milan 1865-1885) », dans *Réseaux techniques et conflits de pouvoir. Les dynamiques historiques des villes contemporaines*, sous la dir. de D. Bocquet et S. Fettah, Rome, École Française de Rome, 2007, p. 137-165.
- « Il progetto urbano, un nuovo oggetto di ricerca ? Fonti, attori, saperi », dans *I Saperi della città. Storia e città nell'età moderna*, sous la dir. de E. Iachello, Palerme, L'Epos Editore, 2006, p. 217-226.
- « Ville d'eau, ville de ciment : jardins et usages du paysage à Milan sous le fascisme », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 23, 2006, p. 89-107.
- « Expertiser la ville ? L'ingénieur, l'expert et le propriétaire face au projet urbain à Milan sous le fascisme », *Histoire urbaine*, n° 14, 2005, p. 29-46.
- « Savoirs urbains et construction nationale. La ville, au-delà de l'État-nation ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 12, 2005, p. 55-77.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe